Consignes à l'attention des Sapeurs-pompiers

APPELER TERÉGA EN CAS D'URGENCE

Dans le cadre de la mise en œuvre du PSI (Plan de Sécurité et d'Intervention), les pompiers peuvent établir un périmètre de sécurité, en liaison avec Teréga qui communiquera les recommandations sur la conduite à tenir, notamment :

- les distances de sécurité à respecter,
- l'interdiction de toute source d'ignition et des manipulations électriques dans la zone concernée.

NE PAS FERMER LES ROBINETS SANS ACCORD PRÉALABLE DE TERÉGA

En cas de fuite enflammée, ne pas éteindre la flamme

- Prendre des mesures pour éviter sa propagation.
- Combattre les effets sur l'environnement.

La fermeture des robinets n'a pas d'effet immédiat visible sur le débit de gaz de la fuite.

Cas particulier d'une ouverture de soupape sur un poste

Ce phénomène est très **bruyant** et peut être assimilé à un bruit d'**explosion**. Il ne présente aucun caractère de gravité car le gaz s'échappe par un évent prévu à cet effet. Un tel phénomène ne nécessite pas la mise en place d'un périmètre de sécurité. Dans ce cas, contacter Teréga qui enverra un agent sur place.

En cas d'urgence, appelez-nous 24h/24, 7j/7

ALLO TERÉGA

N° Vert 0 800 028 800

Conduites de gaz haute pression à proximité !

En cas d'urgence, appelez-nous 24h/24, 7j/7

ALLO TERÉGA

N° Vert 0 800 028 800

TERĒGA

Siège social : 40, avenue de l'Europe • CS 20522
64010 Pau Cedex

terega.fr

Réalisation : NatureGraphic, 06 20 10 17 79 / Illustration : D. Darcq / Photo : Teréga

Réf. : DOP-TIERS N°8

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Conduites de gaz haute pression à proximité !

Permanence du bureau de répartition

En cas d'urgence, appelez-nous 24h/24, 7j/7

ALLO TERÉGA

N° Vert 0 800 028 800

TERĒGA
LE GAZ, ACCÉLÉRATEUR D'AVENIR

Teréga **transporte le gaz naturel** dans 15 départements du Sud-Ouest.

Le gaz est acheminé à **haute pression** (jusqu'à 85 bar) par des **canalisations enterrées** à des profondeurs variant de 0,6 à 1,2 mètre.

Le gaz naturel est livré par des **postes de livraison** à des clients industriels, au réseau de distribution de GRDF ou d'autres distributeurs.

Les canalisations de transport sont équipées de **postes de sectionnement** placés hors sol permettant l'isolement de tronçons par des vannes.

L'ensemble de ces installations est surveillé par :

• un système de **télégestion** centralisé à Pau et opéré par du personnel en permanence,

• du personnel **sur site d'exploitation** réparti en **7 territoires** sur les 15 départements.

LE GAZ NATUREL

Le gaz naturel est principalement constitué de méthane (86 à 98 %.)

De par sa composition, il est :

- **Non toxique**
  Impropre à la respiration
  Asphyxies possibles par manque d'oxygène
- **Plus léger que l'air**
  Densité 0,55 à 0,65
- **Combustible**
  Limite Inférieure d'Inflammabilité (L.I.I.) = 5 %
  Limite Supérieure d'Inflammabilité (L.S.I.) = 15 %

Comment reconnaître un accident sur un réseau de gaz naturel ?

- **Par l'odeur :** le gaz transporté a **l'odeur caractéristique** du gaz naturel domestique.
- **Par le bruit :** une fuite de gaz naturel est accompagnée d'un **bruit** d'autant plus **intense** que la **pression** est élevée. Si ce bruit intense est **proche d'un poste de livraison Teréga,** il peut s'agir de l'ouverture d'une **soupape de sécurité** de ce poste ; ce phénomène bien que très bruyant ne présente aucun caractère de gravité.
- **Par des effets mécaniques :** la pression provoque des **projections** de pierres et de terre.
- **Par une déflagration :** en cas **d'inflammation**, une onde de surpression peut causer des **bris de vitres** à proximité de la rupture.
- **Par la chaleur :** en cas **d'inflammation**, la chaleur émise peut être **très intense** dans un rayon de quelques dizaines de mètres à plusieurs centaines de mètres selon l'importance de la fuite.

Comment reconnaître le réseau Teréga ?

Principalement par le repérage :

- tous les ouvrages Teréga sont repérés par **des bornes, des balises et des plaques de couleur jaune** qui permettent d'identifier Teréga et son numéro d'urgence.

Éventuellement par l'environnement de l'accident :

- en effet **80 %** environ des ouvrages Teréga sont implantés dans des **zones rurales** et disposent d'une bande de servitude entretenue.
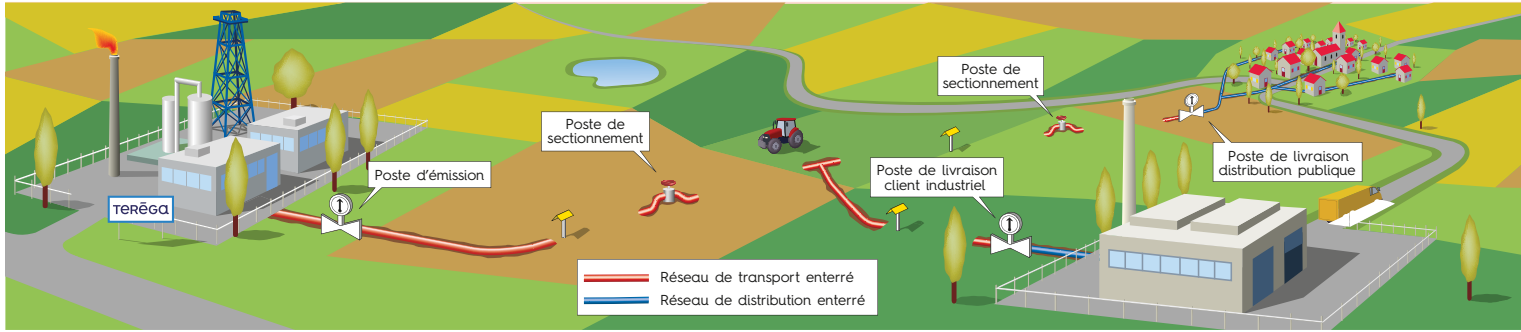
Bornes, balises et plaques de repérage sont placées à proximité de nos ouvrages.